

LEGAL VILLAGE FULL TAX ADVANTAGE/FLEX TAX ADVANTAGE

GARANTIES COUVERTES	CAS PRATIQUES	PLAFONDS		SEUIL *	DELAI D'ATTENTE	TERRITORIALITE	Flex Tax Advantage	Full Tax Advantage	
		FLEX TAX ADVANTAGE	FULL TAX ADVANTAGE						
Recours civil	Vous êtes attaqué par un chien lors d'une promenade et vous êtes blessé	125.000 € **		/	/	Monde entier	✓	✓	
Défense pénale	Vous ne respectez pas la signalisation routière au cours d'une balade à vélo	125.000 € **		/	/		✓	✓	
Défense civile extracontractuelle	Votre responsabilité civile est engagée et vous avez un conflit d'intérêt avec votre assureur Responsabilité Civile	125.000 € **		/	/		✓	✓	
Contrats généraux	Vous commandez un nouveau salon et celui-ci n'a pas été livré	20.000 €		350 €	3 mois	UE/Suisse/Norvège/ Liechtenstein/Andorre/Saint Marin/Monaco/Royaume Uni	✓	✓	
Droit fiscal	Vous n'êtes pas d'accord avec le décompte fait par le fisc	13.000 €	20.000 €	350 €	12 mois	Juridiction belge / CE	✓	✓	
Droit administratif	Le permis de construire pour la rénovation de votre résidence principale a été refusé	13.000 €	20.000 €	350 €	12 mois		✓	✓	
Droit des successions, des donations et testaments	Vous contestez le testament de votre père	13.000 €	20.000 €	350 €	12 mois		✓	✓	
Droit de la famille et des personnes sauf pour les litiges en cas de divorce et médiation familiale	Vous contestez la paternité d'un enfant	13.000 €	20.000 €	350 €	12 mois		✓	✓	
Divorce	Vous avez besoin d'un avocat pour régler les détails du divorce	3.375 € Par personne assurée	4.375 € Par personne assurée	350 €	36 mois		✓	✓	
Première médiation familiale	Vous souhaitez résoudre, par la médiation, le problème de la pension alimentaire avec votre ex-partenaire	13.000 €		350 €	12 mois		✓	✓	
Droit du travail	Vous contestez le licenciement pour faute grave	6.750 €	12.500 €	350 €	12 mois		✓	✓	
Statut social de l'indépendant	Vous n'êtes pas d'accord avec le montant de l'allocation de maternité en tant que travailleur indépendant	6.750 €	20.000 €	350 €	3 mois		✓	✓	
Contrats constructions	Vous avez un litige avec votre architecte	6.750 €	6.750 €	1.000 €	36 mois		Juridiction belge / CE / le sinistre doit être survenu en Belgique	✓	✓
Droit disciplinaire	Vous souhaitez vous défendre en tant qu'enseignant/agent/... contre une éventuelle suspension	20.000 €	20.000 €	/	/		Juridiction belge / CE	✓	✓
Accident médical ou faute médicale	Votre opération ne s'est pas bien passée et vous avez maintenant des complications	50.000 €	100.000 €	350 €	3 mois	Full tax advantage : Monde entier Flex Tax Advantage : UE/Suisse/ Norvège/Liechtenstein/Andorre/ Saint Marin/Monaco/Royaume Uni	✓	✓	
Contestation avec les voisins	Votre voisin fait tout le temps du bruit qui vous incommode	20.000 € par sinistre et par année d'assurance		/	/	Monde entier	✓	✓	
Contractuel assurances	Votre assureur Incendie refuse son intervention suite à un dégât des eaux	20.000 €		350 €	/	UE/Suisse/Norvège/ Liechtenstein/Andorre/Saint Marin/Monaco/Royaume Uni	✓	✓	
L'assistance d'expertise relative au bien assuré	Vous souhaitez effectuer une contre-expertise suite à un litige avec votre assureur incendie	20.000 €		1.000 €	/	UE/Suisse/Norvège/ Liechtenstein/Andorre/Saint Marin/Monaco/Royaume Uni	✓	✓	
Frais de recherche	Vous avez un dégât des eaux. L'origine de la fuite doit être trouvée	20.000 €		350 €	/	Juridiction belge / CE / le sinistre doit être survenu en Belgique	✓	✓	
Etat des lieux contradictoire	Avant le début des grands travaux routiers, vous voulez faire un état des lieux contradictoire de votre maison avec l'entrepreneur	20.000 €		/	/		✓	✓	
Sinistre contractuel relatif à la résidence de villégiature	La maison de vacances louée via Airbnb ne correspond pas à ce qui avait été décrit dans l'annonce	10.000 € par sinistre et par année d'assurance		350 €	6 mois	UE/Suisse/Norvège/ Liechtenstein/Andorre/Saint Marin/Monaco/Royaume Uni	✓	✓	
Recours civil extracontractuel de la résidence secondaire	Un véhicule a heurté la façade de votre résidence secondaire	20.000 €		350 €	/	UE/Suisse/Norvège/ Liechtenstein/Andorre/Saint Marin/Monaco/Royaume Uni	✓	✓	
Droit scolaire	Vous contestez l'expulsion de votre enfant par l'école	NON COUVERT	20.000 €	350 €	12 mois	Juridiction belge / CE	NON COUVERT	✓	
Droit d'auteur	Vous utilisez des images prises sur internet qui sont protégées par des droits d'auteur	NON COUVERT	13.000 € par sinistre et par année d'assurance	350 €	4 mois	UE/Suisse/Norvège/ Liechtenstein/Andorre/Saint Marin/Monaco/Royaume Uni	NON COUVERT	✓	
Limite du bien assuré	Une discussion s'engage avec votre voisin sur les limites de votre résidence principale	NON COUVERT	20.000 €	350 €	3 mois	Juridiction belge / CE / le sinistre doit être survenu en Belgique	NON COUVERT	✓	
Droit réel	Votre voisin empêche l'accès à votre servitude	NON COUVERT	20.000 €	350 €	6 mois		NON COUVERT	✓	
Mort numérique	Après votre décès, votre famille souhaite supprimer votre compte Facebook	NON COUVERT	20.000 €	350 €	12 mois	Juridiction belge / CE	NON COUVERT	✓	
Droit de la sécurité sociale et assistance sociale	La caisse d'assurance maladie estime que vous pouvez reprendre le travail alors que ce n'est pas le cas.	NON COUVERT	20.000 €	350 €	3 mois		NON COUVERT	✓	

* - Sauf en cas de défense pénale de l'assuré, notre seuil d'intervention est de 1.000 € par sinistre, en cas de recours devant la Cour de Cassation ou son équivalent à l'étranger. ** Cependant, notre plafond d'intervention est limité à 20.000 € par sinistre lorsque le sinistre survient dans le cadre de votre activité professionnelle (telle que définie à l'article 1.1.2.) ou d'un de vos proches.

Document non contractuel. Les informations délivrées par le tableau sont seulement à titre purement indicatif, sous toutes réserves. Seules sont d'application les conditions spéciales et générales du contrat. CG Legal Village Family 10.2020. Chaque garantie prévoit un plafond d'intervention maximum. Pour certaines d'entre elles, il existe un délai d'attente et/ou un seuil d'intervention. Des exclusions sont également d'application (le fait intentionnel, le paiement des amendes, ...).

LEGAL VILLAGE FULL TAX ADVANTAGE/FLEX TAX ADVANTAGE

TARIF (toutes taxes, contribution et frais inclus)

PRODUITS DEDUCTIBLES FISCALEMENT	TARIFS	AVANTAGE FISCAL**	COUT REEL
FLEX TAX ADVANTAGE	270,66 €	108,26 €	162,40 €
FULL TAX ADVANTAGE	476,57 €	124 €	352,57 €
FLEX TAX ADVANTAGE + 1 VEHICULE*	334,68 €	124 €	210,68 €
FULL TAX ADVANTAGE + 1 VEHICULE*	529,19 €	124 €	405,19 €
FLEX TAX ADVANTAGE + 2 VEHICULES*	379,39 €	124 €	255,39 €
FULL TAX ADVANTAGE + 2 VEHICULES*	567,14 €	124 €	443,14 €
FLEX TAX ADVANTAGE + TOUS VEHICULES DE LA FAMILLE*	454,70 €	124 €	330,70 €
FULL TAX ADVANTAGE + TOUS VEHICULES DE LA FAMILLE*	644,63 €	124 €	520,63 €
* TARIF AUTO SANS RAPATRIEMENT ET BON CONDUCTEUR			

Trois voitures oldtimers (plaque O) maximum, les deux roues avec ou sans moteur, quads et trikes, les remorques et caravanes appartenant aux personnes assurées sont couvertes gratuitement dans les polices combinées AUTO + VIE PRIVEE + HABITATION.

Si vous souhaitez souscrire une Full Tax Advantage ou une Flex Tax Advantage dans votre contrat et que vous assurez aussi une deuxième résidence et/ou des biens immobiliers supplémentaires, seules les conditions spéciales Protection Juridique Habitation Full (si souscription d'une Full Tax Advantage) ou Flex (si souscription d'une Flex Tax Advantage) des conditions générales Legal Village Family seront d'application pour ces biens immobiliers.

AVANTAGES DE LA FULL TAX ADVANTAGE VS FULL VIE PRIVEE ET HABITATION

- Produit déductible fiscalement (également en combinaison avec la garantie auto Full)
- Contrats constructions. Augmentation du plafond pour le divorce
- La gestion amiable est plus large : lorsque l'enjeu du sinistre est inférieur au seuil d'intervention, nous tenterons la gestion amiable afin de régler le sinistre et ce sans engager de frais externes
- Les définitions des sinistres couverts sont plus larges

AVANTAGES DE LA FLEX TAX ADVANTAGE VS FLEX VIE PRIVEE ET HABITATION

- Produit déductible fiscalement (également en combinaison avec la garantie auto Full)
- Un règlement à l'amiable plus étendu : dans le cas où l'enjeu du litige est inférieur au seuil d'intervention, nous tenterons la gestion amiable afin de régler le sinistre et ce, sans engager de frais externes. de régler le litige à l'amiable sans encourir de coûts externes.
- Plus de garanties : droit du travail, contrats constructions, divorce, première médiation familiale, droit fiscal, droit administratif

** AVANTAGE FISCAL LOI DU 22/04/2019

Les garanties Full Tax Advantage et Flex Tax Advantage donnent droit à une réduction d'impôt et ce conformément à la loi du 22/04/2019 qui est entrée en vigueur le 01/09/2019. Seules les primes payées après cette date d'entrée en vigueur peuvent donner droit à une réduction d'impôt.

Le preneur d'assurance peut introduire le montant prévu à l'article 15 de la loi du 22 avril 2019 et ce par période imposable. Cela entraînera une réduction d'impôt allant jusqu'à 40 % du montant indiqué dans cet article 15 à partir de l'exercice d'imposition 2020. Le montant de la réduction d'impôt dépend de la situation personnelle du preneur de l'assurance.



Dans les fiches produit et les conditions générales vous trouverez toutes les informations utiles. N'hésitez pas de consulter ces documents avant de souscrire le produit et faire appel à votre courtier en assurances pour obtenir plus d'informations ou demander une offre. Ces documents sont disponibles chez le courtier ou dans notre site web www.legalvillage.be. Les assurances protection juridique Legal Village ont été développées par AXA Belgium, compagnie d'assurance belge, et est soumis au droit belge. Le contrat d'assurance est conclu pour une durée d'un an avec la possibilité de reconduction tacite. Vous n'êtes pas satisfait ? Envoyer un e-mail à compliance@legalvillage.be. Si la solution proposée ne vous convient pas, vous pouvez vous adresser au service Ombudsman Assurances, square de Meeüs 35 à 1000 Bruxelles (www.ombudsman.as).

Legal Village est la marque protection juridique d'AXA Belgium, S.A. d'assurances agréée sous le n° 0039 (A.R. 04-07-1979, M.B. 14-07-1979)
Siège social : Place du Trône 1 - B-1000 Bruxelles • Tél. : 02 6786111 • Internet : www.axa.be • N° BCE : TVA BE 0404.483.367 RPM Bruxelles

Intéressé par ce produit, contactez votre courtier d'assurance

